



## PLUS QUI HIER ET MOINS QUE DEMAIN !

Compte rendu du CTE du 20 février 2014

Délégation CGT : 6 représentants sur 7      Fo : 2 représentants sur 3

A l'écoute des propos sur l'amélioration de la situation du CH Lavaur, la CGT et les équipes éprouvent une sensation amère. A ce jour, **certaines galèrent, « plus qui hier », et aimeraient enfin « moins que demain » !**

La CGT a tout de même fait bouger les lignes notamment en matière de résorption de l'emploi précaire, et d'évolution de la situation des agents administratifs faisant fonction de secrétaire médicale. Nous avons formulé par ailleurs de nombreuses demandes pour améliorer la situation de certains services, toutes réalisables. **Alors « moins que demain » ou « qui mieux que nous » demain en service ?**

### 1- FORMATION : ACTIONS PONCTUELLES ET PLAN DE FORMATION

*Le DRH a parlé de « pré arbitrage », puis « d'arbitrage » et enfin de « transparence » en évoquant la construction du plan de formation.*

#### Commentaires CGT :

La CGT n'est pas satisfaite. Nous avons demandé que plusieurs points soient revus en urgence, pour rajouter justement de la clarté et de la transparence :

- Le fonctionnement de la Commission de Formation doit être revu : c'est un impératif !  
Des « critères », avancés par les CSS, comme l'âge des agents ou leur situation administrative, sont irrecevables et inacceptables. Cette commission dysfonctionne et « dérive ».  
Nous demandons, pour plus de cohérence, un fonctionnement paritaire de cette commission qui doit être également associée aux choix des dossiers DIF.
- Le poids des axes institutionnels, des axes de Pôles et du DPC plombe beaucoup trop et limite les demandes individuelles. Le DPC constitue une menace. C'est une véritable main mise sur les contenus de formations, sur les orientations théoriques. La CGT refuse le DPC.
- Les agents doivent pouvoir décider de leur contenu de formation. Ce n'est pas à des organismes comme l'OGDPC ou la HAS à le faire!
- Nous demandons une augmentation de l'enveloppe DIF
- La CGT souhaite que plus d'agents encore puissent partir en formation et puissent se promouvoir.

#### **VOTE : Contre CGT et FO**

### 2- PLANNING DES AS DE LA MAPAD (question CGT)

*La Directrice des Soins a refait l'historique et surtout exprimé son exaspération devant les changements d'avis de cette équipe. Sentiment partagé par le Directeur. Elle a pointé ce qui pour elle constitue des points négatifs dans le planning proposé par les AS...*

#### Commentaires CGT :

**L'équipe a changé d'avis, oui, et alors ? Ce n'est pas grave, elle n'a pas toujours eu toutes les cartes en main.** Pour la CGT le planning proposé par les AS était jouable, il était possible d'apporter quelques modifications. Les AS se sont fait balader suite à leur première proposition ainsi que le jour de la dernière réunion, celle où on leur a sorti du chapeau un planning ! Une feuille de présence signée par l'équipe c'est transformée en « feuille d'acceptation » d'un roulement sans réflexion possible à la suite...

En résumé on est passé d'un planning imaginé et voulu par l'équipe à un planning imposé certes à l'essai jusqu'en juin !

VOTE : CGT contre FO aussi

### **3- QUESTIONS CGT**

#### **a) Résorption de l'emploi précaire**

La CGT a fait bouger les lignes. Nous suivons ce dossier depuis longtemps maintenant, les agents concernés peuvent en témoigner. De nombreux agents sont « éligibles », c'est le signe **qu'il y a trop** de précarité sur le CH Lavour, ce que combat la CGT.

Des ASH, des Psychologues, des administratifs, des éducateurs, des préparateurs, des AS vont voir leur situation évaluer grâce à nous. Certes le DRH prévoit de lisser cette opération entre 2014 et 2016 !

**La CGT suit ce dossier sensible avec la plus grande attention. Contactez nous si vous êtes en Contrats.**

#### **b) Projet pharmacie Lavour/Graulhet**

Le projet de Pharmacie est toujours d'actualité, il est complexe sur de nombreux aspects techniques, réglementaires. La CGT veillera à ce qu'on n'y perde pas des gélules...

#### **c) Coiffeuse pour les patients et frais d'autoroute dans le cadre des activités thérapeutiques**

Encore une avancée obtenue par la CGT suite à la lettre ouverte au directeur en date du 8/01/14.

Nous demandons que la prestation coiffure soit maintenue alors que l'on parlait juste de sa disparition. Tout comme nous demandons dans cette même lettre que les frais d'autoroute ne soient plus ponctionnés sur le budget des activités thérapeutiques.

#### **d) Accompagnement des agents victimes d'une situation de violence**

Il y a de cela quelques années la CGT avait proposé une feuille de relevé de situation de violence ainsi qu'une démarche d'écoute pour les agents victimes d'une telle situation.

Récemment dans un service une collègue a subi une agression. Elle a été laissée seule face à cette situation, seule face à sa souffrance psychique. C'est inacceptable humainement. C'est un O pointé sur toute la ligne dans la gestion de ce cas.

La CGT demande donc que les fiches de relevé de situation de violence soient à la disposition de toutes les équipes et que le protocole d'écoute soit réactualisé et proposé systématiquement.

Nous avons travaillé sur un document intitulé « **Démarches d'accompagnements des personnels victimes ou témoins de situations de violence** ».

**Nous avons remis un exemplaire de ce document** au Directeur, à la DSSI et à FO.

Un tel dysfonctionnement majeur ne doit pas se reproduire. Un minimum d'humanité et de réactivité s'impose.

#### **e) Embauche d'ASH dans certains services**

C'est une demande récurrente de la CGT, puisqu'on nous dit que ça va mieux y compris dans les articles des journaux de certains candidats aux municipales flanqués de ceux qui ne le sont pas mais sont sur la photo tout de même, alors faites en la démonstration !

Mettez les postes nécessaires au bon fonctionnement du SSRc, de la Médecine ou de la Pédo psychiatrie à Castres/ Mazamet. Et tant qu'a y être quelques postes d'AS seraient les bienvenus.

### **4 - CONCLUSION**

**Les discours de façade, quand bien même soit elle « Art Déco », ne sont pas suffisants !** La CGT demande autre chose pour les équipes. Elles méritent et attendent un minimum de considération, des améliorations pour maintenir des soins de qualité et des conditions de travail optimales.